

PROJET ÉOLIEN DE VELOGNY

Bulletin d'information
Juillet 2024

ÉDITO

Madame, Monsieur,

RWE étudie actuellement la faisabilité d'un parc éolien sur la commune de Velogny dans l'objectif de produire une énergie locale, renouvelable et décarbonée. Nous tenons aujourd'hui à vous présenter les principales étapes de ce projet de long-terme.

Après avoir identifié la zone d'étude du projet éolien, nous avons obtenu l'accord des élus de la commune pour lancer les études acoustique, environnementale et paysagère. L'installation d'un mât de mesure à la fin du mois de juillet 2024 permettra d'évaluer le potentiel en vent de la zone d'étude. C'est en nous appuyant sur ces résultats et en tenant compte des enjeux locaux que nous pourrions concevoir un projet adapté au territoire et respectueux de son environnement.

Nous avons à cœur de construire ce projet de transition énergétique et écologique avec vous et en toute transparence. C'est pourquoi nous vous proposerons une information régulière tout au long de l'avancement du projet éolien.

Guillermo SERVIN
Chef de projet pour RWE



RWE Renouvelables France

Filiale du groupe RWE, RWE Renouvelables France est une Société à mission en France qui compte parmi les principaux développeurs et producteurs d'énergies renouvelables. Avec plus de 250 collaborateurs répartis à travers 7 agences régionales, nos équipes développent, financent, construisent et exploitent des parcs éoliens et solaires.

S'inscrivant dans le temps long, RWE valorise la transparence de ses actions et le dialogue permanent avec tous ses partenaires pour favoriser la meilleure intégration possible de ses projets.



Restons en contact

Vous souhaitez obtenir plus d'informations sur le projet éolien de Velogny ?

- ✉ Envoyez-nous un mail : guillermo.servin2@rwe.com
- ☎ Contactez-nous par téléphone au 06 87 67 99 67
- 🌐 Consultez ici le site internet du projet www.velogny.projet-eolien.com

La zone d'étude du projet

La zone d'implantation potentielle a été choisie sur différents critères :

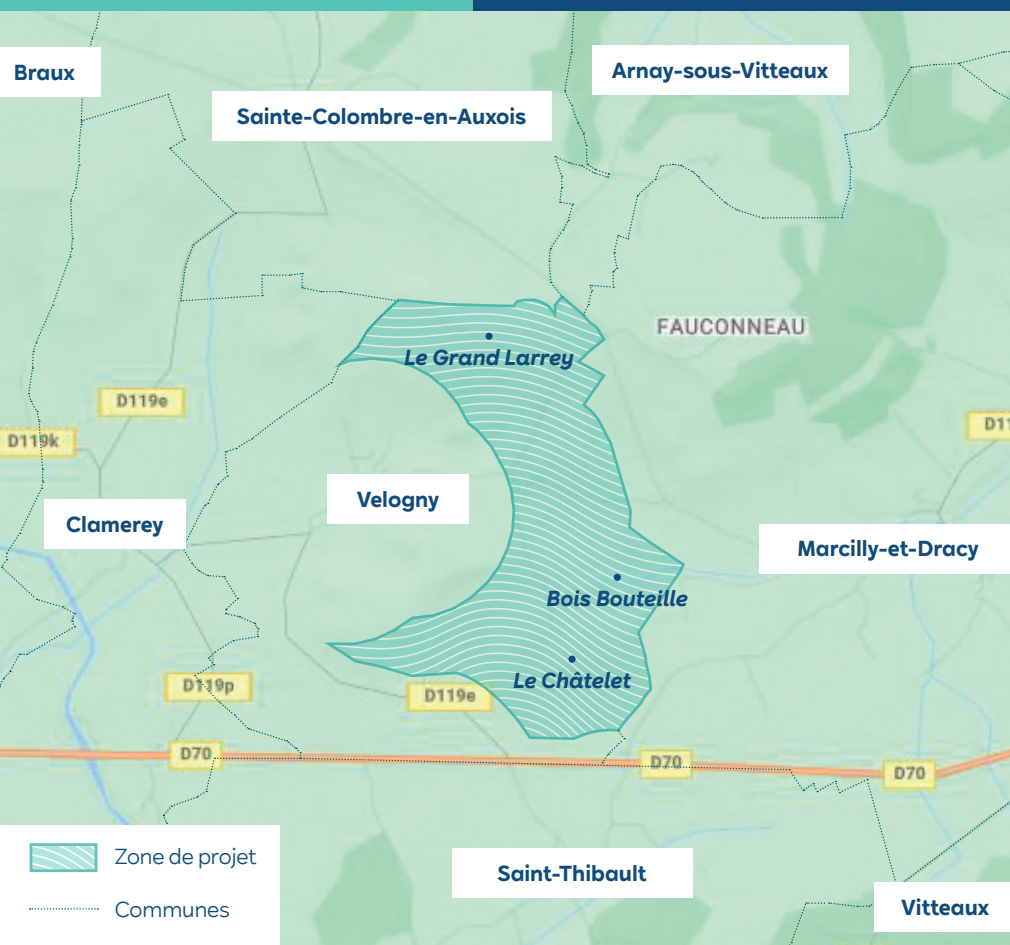
- **Son bon potentiel énergétique** : les données récoltées par le mât de mesure permettront de confirmer et de préciser ce potentiel,
- **Le respect des contraintes techniques et réglementaires** qui s'imposent en France : éloignement minimal de 500 mètres par rapport aux habitations et de 180 mètres des routes, ou encore évitement des zones situées sous radars militaires ou de l'aviation civile pour la navigation aérienne.



Un potentiel estimé de **5 éoliennes** sur la zone



Une puissance de **6 à 7 MW** par éolienne soit la **production électrique de 10 300 foyers** (chauffage électrique compris)



L'installation du mât de mesure

Pour qualifier la ressource locale en vent, un mât de mesure d'une hauteur de 120 mètres sera installé à la fin du mois de juillet 2024, au cœur de la zone d'étude, pour une durée minimale de 1 an. Il servira à récolter et à analyser les données liées à la force et à l'orientation des vents au cours de chacune des saisons, pour affiner ensuite le choix du type d'éolienne et de sa puissance.

Les étapes du projet

